

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 12 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 12 Janvier, les membres du Conseil municipal de la Commune de Coise, se sont réunis à 20H30 à la salle du Conseil en la Mairie de Coise, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 6 Janvier 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Guillaume SOUBEYRAND, Lionnel RICHARD, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE, Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Delphine CHILLET

Secrétaire de séance : Pascal MURGNEUX

Quorum : 8

➤ Bilan 2022 Salle associative

Une hausse de la consommation d'électricité est constatée.

Les recettes provenant de la location sont faibles, induit par une baisse des réservations de la salle complète.

Une réflexion est engagée afin d'améliorer l'isolation du bâtiment (ouverture/ changement de combustible - isolation thermique).

Des réglages concernant le chauffage pourraient être réalisés prochainement afin d'optimiser l'utilisation de celui-ci. En cas d'utilisation de la petite salle uniquement, le plancher chauffant pourrait être activé sans besoin de déclencher l'aérotherme ; avec éventuellement la mise en place d'un minuteur qui permettrait d'optimiser le temps de chauffage.

Afin d'équilibrer les dépenses liées à l'utilisation de la salle, il est nécessaire d'augmenter les tarifs de location.

Désormais la petite salle (salle B) sera équipée d'un réfrigérateur et la vaisselle sera mis à disposition.

➤ Convention mise à disposition locaux RDM et Chasse

L'utilisation des bâtiments communaux (ERP 5) par les associations tel que le RDM et Chasse engage la responsabilité du maire. Aussi il convient d'établir une convention qui définit les modalités quant à l'utilisation de la salle par l'association.

Une convention avec les Club des anciens et la MJC devra également être établie.

➤ Plan prévisionnel d'investissement

Plusieurs projets devraient émerger sur 2023

- DEMARRAGE Phase 1 PLU

* OAP LE vieux coise (Lotissement) – Bornage à venir (3000 m²) /Propriété communale
2800 m² de terrain commercialisable 2 100 m² de terrain à vendre

Echange d'une parcelle avec un riverain pour faciliter l'accès.

Division du lot en 4 parcelles. Mise en relation avec les concessionnaires de réseau. (Problème de ligne moyenne tension sur le terrain).

Les travaux sont estimés entre 80 000 € et 100 000 € hors enfouissement de la ligne.

2 postes de relevage seront nécessaires pour le raccordement à l'égout

* OAP Route du stade (terrain privé)

- MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DE GITES EXISTANTS ET D'UN COMMERCE AVEC UNE MISE EN ACCESSIBILITE

La consultation des entreprises est programmée pour 2023 les travaux devraient intervenir début 2024

- MISSION D'ETUDE CREATION SALLE EXPOSITION

Le cabinet TARABATE a été mandaté pour réaliser une esquisse et une approche financière concernant le projet architectural de création d'une salle d'exposition.

- STADE PELOUSE SYNTHETIQUE

L'entretien du stade actuel est compliqué notamment à cause du manque d'eau lié au réchauffement climatique. Le terrain est praticable pour les entraînements cependant il devient difficilement utilisable pour les matchs de football en compétition.

Il convient de se repositionner quant à l'aménagement d'un équipement synthétique qui pourrait répondre à cette problématique, l'eau devenant un sujet sensible.

Concernant le fleurissement la problématique est identique. En cas d'arrêt de sécheresse délivré par la préfecture les fleurs ne peuvent être arrosées.

- ZONE ECONOMIQUE

La gestion des zones relève désormais des compétences intercommunales. Néanmoins il est possible de déroger par le biais d'une convention et ainsi gérer l'aménagement du tènement et commercialiser les lots puis ensuite rétrocéder la voirie à la CCMDL.

Le terrain pourrait accueillir 2 parcelles de 1000 m².

Le coût estimatif est évalué grossièrement entre 80 000 € et 100 000 € soit 50 €/m² sans l'achat du terrain.

Un bureau d'étude va être mandaté dans le but de réaliser une étude plus précise

1. DELIBERATIONS :

1°) SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE – REVISION DES TARIFS

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la dernière révision des tarifs pour la location de la salle associative a eu lieu le 09/12/2021.

Le coût des dépenses énergétiques étant en constante progression, il propose de réviser les tarifs de locations qui seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

➤ **FIXE** les nouveaux tarifs de location de la salle associative et culturelle comme suit :

TARIFS DE LOCATION

SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

TARIFS APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2024

	SALLE A + CUISINE (200 m ²)		SALLE A + B (300 m ²)		Supplément DIMANCHE Jusqu'à 18 h
COISATAIRE SAMEDI	360 €	Jusqu'à 7 h	425 €	Jusqu'à 7 h	105 €
EXTERIEUR SAMEDI	525 €	Jusqu'à 7 h	630 €	Jusqu'à 7 h	145 €
COISATAIRE DIMANCHE	250 €		305 €		
	de 8 h à 22 h		de 8 h à 22 h		
EXTERIEUR DIMANCHE	345 €		480 €		
	de 8 h à 22 h		de 8 h à 22 h		
ASSOCIATIONS DE COISE : CONCOURS DE BELOTE, LOTO, TAROT, AG AVEC REPAS...	160 € (micro compris)		185 € (micro compris)		
BALS, BALAIS	280 €		280 €		
THES DANSANTS, CLASSES, DEMI-DECADES, ASSO (SOIREE AVEC REPAS), FETE DU PAYS, ST SYLVESTRE	225 €		225 €		
REUNIONS ASSOCIATIONS DE COISE	UNIQUEMENT SALLE B GRATUITE Nettoyage effectué par l'Association organisatrice				
ENTERREMENT (verre de l'amitié en journée) AUTRES (pique nique - repas de famille - anniversaire)	SALLE B (uniquement pour les habitants de Coise)				Vaisselle à disposition + frigo
		été		hiver	
	50 €		100 €		
	100 €		200 €		

2. POINTS DIVERS :

Ordures ménagères

L'enfouissement des bacs est prévu sur les secteurs suivants : Stade, Ancien Coise

Eclairage public

L'intervention du SYDER concernant l'amplitude d'éclairage est programmé pour le 17/01. (Extinction 21h30 – 7h sauf le samedi sur le secteur du village)

RDM

L'association souhaiterait que la commune passe une commande de matériel pour l'entretien des douches (raclettes, serpillères, balais) et également pouvoir disposer des chaises et tables de l'ancien Mile club.

Bulletin municipal

2023 : prévoir l'insertion des circuits de randonnée sur Coise

Colis de anciens

Très bon retour.

CA ARCHIPEL

Avancée concernant le projet social / 4ans

Séance levée à 23H10.

Procès-verbal approuvé par les membres présents lors de la séance du conseil du 12 Janvier 2022

Vu le 09/02/2022,

Le secrétaire de séance,
Pascal MURIGNEUX

Le Maire,
Philippe BONNIER

Affichée et publiée le :